

ANNEXE

ETAT DES ACTES ACCOMPLIS POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE EN FORMATION

365bougies.sas au capital de 200 euros, 3b rue pors ar bayec, 29600, Morlaix.

AVANT LA SIGNATURE DES STATUTS

- ouverture d'un site internet avec l'hébergeur wix.com
- ouverture d'un compte sur Alibaba.com et contacts avec fournisseurs
- conseils juridiques, création par légalplace.fr
- Inscription site looka.com, confection de supports marketing
- Ouverture de compte bancaire
- dépôt de capital des associés

Ces actes ont été accomplis et contractés dès l'origine au nom et pour le compte de la société 365bougies.SAS en formation.

En application de l'article L 210-6 du Code de commerce, le présent état reprend l'énumération intégrale des engagements pris par l'associé unique, pour le compte de la société en formation.

Conformément à l'article 26 du décret 67-236 du 23 mars 1967, cet état a été établi préalablement à la signature des statuts et sera annexé auxdits statuts.

La signature des statuts emportera reprise de ces engagements par la société dès qu'elle aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Fait à Morlaix, Le 20/12/2023

Marie Noëlle Magueur



Mouhamadou Moustapha Gueye

